

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le douze décembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes à Tarcenay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

N° 212/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2018,

Objet de la délibération :
DSP CAMPING / Tarifs 2019 :
avenant n° 9

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	69
- Absents :	
• Dont suppléés :	6
• Dont représentés :	8
• Excusés :	7
• Non excusés :	9
- Votants :	83

Résultat du vote	
- Pour :	83
- Contre :	
- Abstention :	

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bole Léon à M. Pernin Daniel, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Debray Michel à M. Cretin Emmanuel, Sage Jean-Luc à M. Chatelain Claude, Mme Chanudet Djamila à M. Ducret Sylvain, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Maugain Romuald par Mme Maugain Ginette, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Daudey Louis par M. Déliot Emmanuel

Excusé(e) Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique & Faillenet Bernadette, Ms. Cargino Jean-Marc, Nicolet Jean-Paul & Edme Philippe

Absent(e)s Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine & Boucon Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles & M. Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **M. Maxime Groshenry**, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu le contrat de DSP conclu le 02/11/2008,
- Vu les avenants successifs au contrat pour l'adoption des tarifs pratiqués par le camping et notamment le N° 8 du 18/12/2017,

Considérant les quelques changements de tarifs souhaités par le délégataire notamment pour adapter le calendrier à la demande des clients et se caler au mieux aux prix de la concurrence qui entraînent des variations de l'ordre de quelques centimes en plus à 20 € maximum en plus.

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité,

- ⇒ Valide l'avenant n° 9 au contrat de DSP qui entérine les tarifs joints,
- ⇒ Autorise le Président à le signer.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.18

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181212-212-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastias
25290 ORVAANS

Tarifs 2019 La Roche d'Uilly ****

Nos prix s'entendent à partir de.... et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des périodes	Trappeur	Canadienne	Comtois	Gabelou	Granvelle	Caborde	Venezia	Séquanie	Clavelin	Faerie
	nuît / semaine	nuît/semaine								
09/05-29/05 Très basse saison	60€ 240€	55€ 220€	80€ 330€	70€ 310€	85€ 360€	75€ 320€	70€ 310€	80€ 330€	80 € 330€	85 € 360€
02/04-09/05 Basse saison	65€ 330€	60€ 320€	90€ 465€	80€ 410€	99€ 505€	85€ 435€	75€ 350€	90€ 450€	90€ 465€	95€ 490€
11/06-06/07 31/08-06/10 Moyenne saison	70€ 395€	65€ 360€	125€ 670€	105€ 610€	135€ 700€	115€ 640€	80€ 450€	120€ 660€	99€ 505€	115€ 640€
06/07-20/07 24/08-31/08 Haute saison	80€ 470€	75€ 450€	145€ 870€	120€ 680€	155€ 930€	125€ 740€	90€ 590€	140€ 840€	115€ 640€	135€ 815€
29/05-11/06 20/07-24/08 Très haute saison	90€ 590€	95€ 570€	160€ 990€	135€ 780€	165€ 1050€	145€ 850€	100€ 690€	155€ 960€	135€ 750€	160€ 960€

Nos prix s'entendent à partir de.... et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des périodes	Très basse saison	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison	Très haute saison
	09/05/19 au 29/05/19	02/04/19 au 09/05/19	11/06/19 au 06/07/19 - 31/08/19 au 06/10/19	06/07/19 au 20/07/19 - 24/08/19 au 31/08/19	29/05/19 au 11/06/19 - 20/07/19 au 24/08/19
Forfait Confort 2pers+auto+empl+elec (entrées Nautiloue incluses)	26,60€	27,60 €	28,60€	34,60€	36,60€
Forfait Nature 2pers+auto+empl (entrées Nautiloue incluses)	21,60€	22,60 €	23,60€	29,60€	31,60€
Forfait Plénitude 2pers+auto+empl+elec +terrasse couverte +6chaises+2 fauteuils (entrées Nautiloue incluses)	38,60€	39,60 €	40,60€	47,60€	49,60€
Forfait 2 Roues 2 pers cycliste/motard+ Empl (sans entrée Nautiloue)	16,10€	16,10 €	17,10€	17,10€	21,10€
Saison camping: 6mois 2pers+élec+eau,égouts (sans entrée Nautiloue)	1650.00€				

Suppléments		Suppléments	
Personne supplémentaire	7.95€/nuît	Location Kit bébé (lit d'appoint + chaise haute)	5.00€/nuît
Enfant de 4 à 12 ans	6.10€/nuît	Nettoyage complet des locations	80€
Enfant – 4ans	Gratuit	Caution location	300€
Animal tenu en laisse, vacciné	3.30€	Remplissage camping car	3.50€
Connexion électrique 10A	5,00€/jour	Visiteur	5.00€
Connexion Eau, Egot	3.00€	Contribution aux ordures ménagères	0.40€/pers/nuît
Véhicule supplémentaire	3.20€	Taxe de séjour	0,55€/adulte/nuît